

P. V. AYOTTE, Editeur-Propriétaire

EDITION BI HEBDOMADAIRE

REDIGE EN COLLABORATION

LE TRIFLUVIEN Journal Bi-Hebdomadaire... TARIFS DES ANNONCES... P. V. AYOTTE, Trois-Rivieres, P. Q.

FONDERIE CANADIENNE Remillard & Frère Propriétaires 29, Rue St-Georges, 29 TROIS-RIVIERES. MANUFACTURIERS D'Engins, Machineries... Pour Moulins de tous genres Arbre de Couche, Poulies, Etc Poêles, Charrues, Chaudières... Roues Turbine Vulcan & Leffels... Moulins à Cardes etc. etc. Une Visite est Sollicitée. REMILLARD & FRÈRE

HOTEL St. James TROIS-RIVIERES Madame Yve NAPOLEON DUFRESNE à l'honneur d'informer le public voyageur qu'elle vient de faire l'acquisition du splendide Hotel connu sous le nom de HOTEL ST. JAMES... CHEZ M. O. CARIGNAN, Importateur TROIS-RIVIERES

Marché des Trois-Rivieres (Corrigé tous les Mardis et Samedis) FARINE, VIANDES, GRAINS, VOLAILLES, LEGUMES, GIBIER.

Garcia Moreno (130) EPILOGUE L'Equateur après Garcia Moreno... tation publique, solennelle, nationale, de foi catholique... L'honorable José Morúa Caamaño, un des chefs du parti conservateur, était élevé depuis un an à la présidence de la République quand arriva le dixième anniversaire du drame à jamais lamentable de Quito.

par cette saisissante leçon: "Il y a dix ans qu'on nous l'a enlevé, et durant ces dix ans que de pages lugubres et sanglantes ajoutées à notre histoire! Les meurtriers nous ont dit que la date du 6 août 1875 ouvrirait à la patrie une ère de paix et de prospérité, qu'après avoir brisé nos fers, ils allaient enfin arborer le drapeau de la liberté, que la chute du colosse équatorien donnerait un nouvel essor à la civilisation et au progrès: les incensés? que sont devenues leurs promesses?... Et nunc reges intelligite!"

Blouin, Boisvert & Cie MARCHANDS DE FERR ET QUINCAILLERIES A L'ENSEIGNE DU GROS Cadenas 30 Rue Des Forges En Face du Marché TROIS-RIVIERES... On sollicite une visite. BLOUIN, BOISVERT & Cie. Trois-Rivieres, 1 Nov. 1889-1a

DEPOT DE Remèdes Sauvages DE J. E. P. RACICOT Chez M. O. CARIGNAN, Importateur TROIS-RIVIERES

M. J. E. P. RACICOT, demeurant au numéro 1434 Rue Notre-Dame, Montréal, qui avait désiré de venir passer tous les Jours à Trois-Rivieres... M. ED. NEVEU annonce à ses nombreux praticiens et au public en général qu'il vient de transporter sa boutique aux Nos. 11 & 13 Rue Badeaux

MORRHUOL DE CHAPOTEAUT. Principes Actifs Extraits DE L'HUILE DE FOIE DE MORUE... LA SAINTE FLORISSANTE

Ed. Neveu FERBLANTIER Plombier & Couvreur ET Poseur d'Appareil de Chauffage de toutes sortes. Liens d'Aisances (Closets) de toutes les sortes Les meilleurs dans le Dominion De bonnes références peuvent être fournies sur demande.

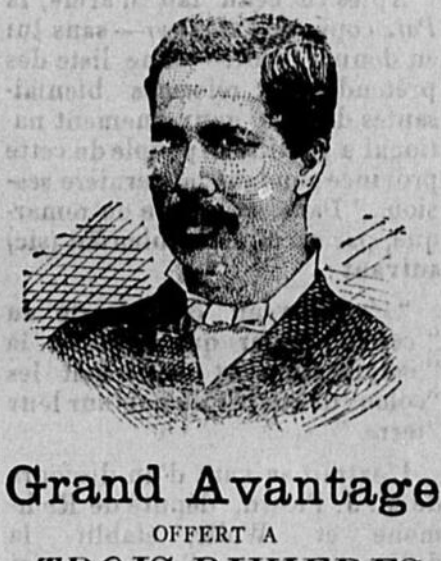
F. Valentine & Cie COMPTABLES ET Agents d'Assurances Représentent les Compagnies suivantes: L'Equitable Ass. Socty La Commercial Union La Western La Louisville, Kentucky The Accident Ins. Co. of North America. 30, Rue Royale TROIS-RIVIERES Nov. 1888-1ao.

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR DE PRATIQUE ZOEL GUILLEMETTE N° 156 RUE NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES... TOUTE PERSONNE fournissant le drap pourront le faire convertir en habitement, au plus bas prix, et d'après les dernières modes.

CATARRHE ET RHUME DE CERVEAU COMMENT LES GUERIR... BAUME NASAL. CALME, NETTOIE, GUERIT. Soutagement immédiat, Guérison Permanente, Insuccès impossible.

LE REMEDE DU PERE MATHIEU L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL ENFIN TROUVE! ENCORE UNE DECOUVERTE! LE REMEDE DU PERE MATHIEU agit rapidement et tranquillement l'individu et élimine tout ce qui est alcoolique.

Deux faits, ou plutôt deux grandes scènes religieuses ont illustré, pendant ces quatre dernières années, l'Equateur et son chef. Terminons notre histoire par ce double récit qui laissera dans l'esprit de nos lecteurs l'impression du peuple rendu à Dieu et à l'Eglise par le héros-martyr... C'était le 21 juin 1886. Deux cents ans auparavant, à pareil jour, l'Eglise avait autorisé le culte public du Sacré-Coeur. Pour célébrer dignement ce grand anniversaire les évêques, les personnages de distinction, les catholiques militants, s'étaient réunis à Quito, dans un congrès eucharistique, à l'effet de promouvoir le règne social de Jésus-Christ.



LE TRIFLUVIEN

Samedi, 12 Avril 1890

Un aveu et un sophisme

"Il (le Trifluvien) se donne un mal infini pour établir que nous nous intéressons aux affaires publiques, que nous avons pesé autant que possible sur le résultat de la campagne électorale de 1886, que nous avons approuvé tel programme, critiqué tel autre, appuyé le mouvement, l'idée nationale. C'est là ce qu'on appelle enfoncer une porte ouverte, attendu que nous avons dit et répété bien souvent que tout cela est admis." Ainsi parle la Vérité.

Nous nous permettons de demander au confrère pourquoi, quand nous lui relations ces faits, s'écriait-il que nous ne pouvions pas les prouver et que nous étions incapable d'en établir la vérité. Cette admission prouve absolument ce que nous avons dit.

Il reste acquis maintenant que vous avez appuyé le mouvement, l'idée nationale, que ce mouvement a amené l'élection de plusieurs des amis de M. Tardivel, les conservateurs-nationaux, que ces nationaux, se sont unis aux libéraux pour faire M. Mercier premier ministre, que la Vérité qui avait travaillé au succès du mouvement national, à la formation du parti national, à l'élection des députés nationaux, a admis M. Mercier à titre de moindre mal, et l'a supporté à ce titre depuis 1887 jusqu'à ces derniers temps.

Si le confrère avait fait de suite les admissions que contient son numéro du cinq avril, nous n'aurions pas été obligé de perdre tant de temps et nous aurions pu continuer à démasquer la Vérité, tandis que plusieurs questions pressantes nous appellent maintenant et nous forceront probablement de remettre la discussion à un couple de semaines.

"Mais en supposant pour un instant que nous l'eussions réellement soutenu (M. Mercier), cet appui n'aurait pas créé la moindre alliance entre nous et MM. Beaugrand et Langelier. Le Trifluvien soutient le gouvernement de Sir John Macdonald, n'est-ce pas? Est-il par cela l'allié de tous les orangistes qui donnent leur appui à l'administration fédérale?" La Vérité.

On nous informe, M. Tardivel que vous avez déjà soutenu cela, et que vous êtes allé plus loin encore : que vous avez reproché cela à un évêque. C'est un digne prêtre que nous donne cette information qui nous n'avons pas vérifiée, nous l'avouons.

Dans tous les cas, la Vérité comprendra que ce système de défense peut être habile, mais qu'il est passablement sophistique. Le confrère qui fait si souvent de subtiles distinctions, a certainement compris la différence essentielle qu'il y a entre les deux cas.

A Québec, le parti ministériel est-il formé de deux fractions : les conservateurs-nationaux et les libéraux? Les chefs de ces libéraux sont-ils MM. Mercier, Beaugrand et Langelier? Et, si les nationaux se sont unis aux libéraux, ont-ils répudié leurs chefs? Non, puisque M. Mercier est le premier ministre et que les Langeliers sont rois et maîtres dans notre monde politique.

A Ottawa, existe-il un parti politique orangiste? Non. Les orangistes forment une société distincte, indépendante des partis politiques. Cette société compte des membres parmi les conservateurs et parmi les libéraux. C'est bien malheureux que cette société néfaste et dangereuse compte autant de membres, mais doit-on en tenir un parti responsable? Les orangistes se repaident partout chez les protestants, c'est vrai; mais est-ce avec eux que nous sommes alliés? Pas le moins du monde.

Nos chefs se sont unis aux chefs du parti anglais qui leur paraissent le meilleur, pour former le parti conservateur. Il ne se sont pas alliés aux orangistes qui n'existent pas à l'état de parti politique, mais qui font tache dans tous les partis.

C'est là une différence essentielle entre nous et vous. Les libéraux existent comme parti politique. Ils ont pour chef MM. Mercier et Langelier. C'est avec eux que vous et les nationaux vous êtes unis pour former le parti ministériel.

Voilà la véritable position. Et vos sophismes, tout habiles qu'ils soient, n'y changeront rien.

—Les plus hautes chutes Ribbon, dans la vallée Yosemite, aux Etats-Unis. Leur hauteur est de 3,300 pieds.

Eclairage de la cité

La question de l'éclairage de nos rues parait sur le point d'être réglée et le conseil semble être décidé à adopter la lumière électrique. Deux projets se présentent au Conseil :

1o Que la corporation achète tout un système d'éclairage, un plant comme disent les anglais, pour désigner tous les appareils, instruments, poteaux, fils, lampes, etc, et qu'elle se charge d'éclairer les rues et les maisons.

2o Que la Corporation adopte le plan de M. Corriveau. M. Corriveau offre à la corporation d'éclairer les rues et de faire marcher l'aqueduc, pour \$6,000 par an. De plus il prouva fournir la lumière aux citoyens et la force motrice à toutes les manufactures.

Nous nous sommes déjà prononcés en faveur du projet de M. Corriveau et depuis nous nous sommes convaincu encore plus fortement que nous avions raison.

Le premier motif qui nous a engagé à prendre cette attitude est que le projet de M. Corriveau serait le plus économique. Voici sur quoi nous nous basons.

Que la corporation achète un plant, elle aura à payer pour ce plant, un terrain, des bâtisses, etc., \$30,000 au moins. Il faudra emprunter cette somme sur laquelle nous devrons payer tous les ans 5 o/o d'intérêt et 10/o de fonds d'amortissement, soit \$1,800.00.

Ajoutons les dépenses d'exploitations suivantes dont l'état nous est fourni par un échevin favorable à l'achat d'un plant, savoir :

Table with 2 columns: Item and Amount. Includes Ingénieur et chauffeur, Huile pour les machines, Réparations, etc.

Le même échevin calculait la dépense du charbon à 474 tonnes à \$5.50 la tonne formant \$2701. Il commettait deux erreurs. Dans ses calculs, il mettait que 4 lbs de charbon développent une force ou cheval-vapeur selon le mot technique ; or de récentes expériences faites en Angleterre sur des chaudières perfectionnées, dans les conditions les plus avantageuses possibles, avec du charbon choisi, démontrent qu'un engin, pris la vapeur déjà haute, dépense 5 lbs de charbon par force par heure. Nous pouvons donc dire qu'avec du charbon qui n'est pas toujours sans défaut, des machineries dont l'ordre ne sera pas toujours parfait, il faudra 6 lbs à l'heure, soit 500/o plus que le calcul ci-dessus, ou \$4200 de charbon.

En second lieu, cet échevin calculait qu'il faut 60 lampes arc dans les rues. Or chacun s'accorde à dire qu'il en faudra 65 c'est-à-dire 5 de plus, pour lesquelles il n'est pas trop d'ajouter \$75.00 de charbon, carbones etc.

La dépense du charbon sera donc de \$4275.00.

Ajoutons encore un employé de plus pour faire la collection et chercher des abonnés, impression de blancs divers, annonces et avis dans les journaux, \$200.00.

Nous voici donc avec des dépenses suivantes pour 65 lampes arc pour les rues et 1200 lampes de 16 chandelles pour les maisons :

Table with 2 columns: Item and Amount. Includes Intérêt et amortissement, Charbon, Employé et impressions, etc.

Voilà les dépenses de l'éclairage. Maintenant l'aqueduc. M. Corriveau se chargerait de faire fonctionner l'aqueduc à l'électricité ce qui enleverait à la corporation les dépenses suivantes :

Table with 2 columns: Item and Amount. Includes Charbon, dépenses de cette année, Réparations annuelles, etc.

Nous arrivons donc au résultat suivant :

Table with 2 columns: Item and Amount. Includes Eclairage, Aqueduc, Total.

Examinons les revenus que retirerait la corporation.

Nous avons calculé les dépenses de 1200 lampes incandescentes de 16 chandelles. Supposons que ces 1200 lampes seront placées, que personne ne prendra de lampes de 4, 8, ou 12 chandelles, que tous les abonnés paieront exactement le coût de leur éclairage ; bon. Calculons, comme le font ceux qui sont favorables à l'achat

d'un plant, que la corporation chargera \$400 par lampe et nous voila avec 1200 lampes à \$400 soit \$480,000.

Disons de plus que, sur les 65 lampes arc, la corporation en placera à la gare du Pacifique, sur les quais, aux édifices des gouvernements et qu'elle retirera pour cela \$500.00. Nous aurons :

Table with 2 columns: Item and Amount. Includes Revenus, Dépenses, Déficit.

Or M. Corriveau ne demande que \$6,000. Donc la Corporation, sans courir d'autre risque, économisera tous les ans \$465.

Nous aurons donc, en adoptant le plan de M. Corriveau, de l'éclairage au meilleur marché possible—environ \$40.00 par lampe arc tandis que Montréal paie \$140.00;—nous aurons le meilleur système d'éclairage connu, le système Thompson-Houston; nous nous aurons à la disposition des particuliers une lumière électrique qui aujourd'hui peut lutter sans crainte avec n'importe quelle autre, même la lumière Edison; nous aurons empêché la corporation de gréver la propriété publique de \$30,000; nous aurons établi ici la plus grande merveille scientifique qui existe dans l'univers entier.

Enfin, c'est une considération qui ne faut pas négliger, nous aurons attiré parmi nous une société de capitalistes influents qui auront tout intérêt à nous amener des manufacturiers afin de pouvoir leur vendre la force motrice. C'est là-dessus que la compagnie compte pour faire son profit.

Nous croyons qu'il n'y a pas à hésiter.

Le projet Bender

On lit dans la Gazette d'hier : "M. P. E. Bender a fait une nouvelle tentative pour obtenir du gouvernement la permission d'importer les bestiaux américains en transit pour les abattoirs Abattoirs projetés des Trois-Rivières et de là les exporter à l'état de viande en Europe. Il était accompagné de l'hon. sénateur Lacoste, l'hon. Dr. Ross, M.M. Montplaisir, Desautels, Boisvert, Cimon, et Coulombe, députés, et J. Israël Tarte, du Canada. Dans une entrevue avec Sir John Macdonald, cet après midi, M. Montplaisir a présenté une requête signée par vingt à trente députés en faveur de la proposition de M. Bender, et il est dit que M. Bender a parlé longuement en faveur de son projet. Il prétendit qu'un grand nombre de bestiaux sont tués à New-York et exportés en Europe, et qu'il serait beaucoup préférable de transporter ce commerce en Canada où il serait sous un meilleur contrôle que dans le pays étranger. Tout ce qu'il demande est de permettre l'importation de ce bétail jusqu'à ce que nos ranches du Nord-Ouest soient capables de fournir à la demande. Sir John, dit-on, a promis de soumettre la question au conseil."

Le même jour plusieurs députés d'Ontario ont demandé au ministre de l'agriculture de s'opposer au projet. Leur seule raison est que l'entrée dans le pays des animaux américains serait désastreuse au point de vue sanitaire.

Nous croyons que ces messieurs étaient mal renseignés. Nous avons démontré déjà que l'entrée du bétail américain dans le pays dans les conditions que nous avons dites déjà ne présenterait aucun inconvénient. D'autant plus qu'actuellement les bestiaux passent dans le Canada pour se rendre à Portland et vont même jusqu'à Montréal. Quelle différence y aurait-il si ces bestiaux se rendaient jusqu'ici, aux Trois-Rivières?

De plus nous pouvons dire que toute la province est avec nous. Montréal et Québec demandent au gouvernement de permettre l'entrée des bestiaux américains dans le pays et leur exportation des ports canadiens. C'est plus que nous ne demandons.

Le gouvernement ne peut pas refuser notre demande. Il y va de l'intérêt, non seulement de notre ville, non-seulement de notre province, mais de tout le Canada.

Un charme moderne

M. John Foster, de Paymond, Ont. écrit : Le Baume Nasal agit comme un charme pour mon catarrhe; j'en ai pris quelques temps et je me sens maintenant mieux que jamais depuis sept ans. De fait je suis sûr d'être guéri, et cela, à bien peu de frais.

Robert Bickerdike

La question des abattoirs qui intéresse tant toute notre population donnera de l'intérêt à la biographie de M. Robert Bickerdike.

La carrière de M. Bickerdike démontre ce que peuvent faire l'intelligence, l'énergie et l'intégrité. Robert Bickerdike est né dans Ontario, en 1843, de parents anglais, son père ayant émigré d'Angleterre. Il reçut une éducation primaire et choisit le métier de boucher. En 1860, à l'âge de dix-sept ans, il vint à Montréal, Canada, et s'engagea dans le commerce de viande et plus tard dans le commerce d'exportation des animaux. Il prospéra rapidement et bientôt il devint gérant des Abattoirs de Montréal et de la Cie des parcs d'animaux et fut le fondateur de l'association des Exportateurs. Bientôt, il fut président de la Cie de navigation du lac St-François et directeur de la banque d'Hotelaga.

Il a aussi fondé la Dominion Live Stock Exchange, dont il est le seul propriétaire. Il est le président de la Cie d'assurance sur le bétail. Il représente les grandes maisons de Macdonald, Fraser & Co, de Glasgow, Pritchard, Moore & Cruik, de Londres, Liverpool et Bristol, commerçants d'animaux. Lui-même fait un commerce énorme d'animaux : l'an dernier il a exporté au-delà de 35,000 bêtes à cornes et cette année il en exportera 50,000.

On se rappelle le travail fait il y a quelques années pour amener ici le commerce des animaux, établir aux Trois-Rivières un parc de bestiaux et faire de notre port un port d'exportation. Les promoteurs du projet étaient MM. Bickerdike et T. E. Normand, maire des Trois-Rivières.

Aujourd'hui M. Bickerdike et M. Normand se sont encore unis pour faire arriver à un succès les Abattoirs des Trois-Rivières. Ces deux hommes et M. Arthur Prieur ont fait depuis quelque temps un travail énorme. Grâce à leur travail constant et dévoué, Trois-Rivières, Montréal, Québec, nombres d'hommes d'affaires, cinquante députés, se sont emparés du projet qui est aujourd'hui en bonne marche.

Dans la vie sociale, M. Bickerdike est aussi estimé que dans la vie des affaires. Il ne compte que des amis ou des admirateurs.

LETTRE D'OTTAWA

La rédaction de votre journal se passerait assurément de ma prose, par le temps qui court vu l'intérêt des articles contenus dans chaque édition du TRIFLUVIEN, mais je ne puis résister au désir, quant ce ne serait qu'à titre d'ancien trifluvien, de me faire lire de temps à autre par les estimables lecteurs de votre feuille.

La mort du regretté M. W. G. Forley, député d'Ottawa, ayant nécessité une nouvelle élection immédiate, les writs ont été émis en conséquence. La nomination aura lieu le 19 courant et la votation est fixée au 26 suivant. Le nouveau député aura donc l'avantage de prendre son siège durant la présente session.

Il est plus que probable que M. C. H. MacKintosh, l'ancien député d'Ottawa sera de nouveau l'heureux élu. La candidature la plus sérieuse ensuite est celle de M. Christie, avocat.

Encore un vide dans la députation causé par la mort de M. Donald Christolm, député conservateur de New-Westminster, Colombie Anglaise, arrivée dimanche. Le défunt était âgé de 68 ans et n'avait pu prendre son siège en Chambre, par suite de la maladie qui l'a conduit au tombeau.

Le débat sur le budget, terminé mardi soir, aurait fourni la matière pour 175 colonnes d'un journal du format du TRIFLUVIEN petit texte. Quel flot de paroles!

Un grand nombre d'étrangers ont visité ces jours-ci la Capitale, entre autres : l'hon. M. de La Bruyère, M. T. Chase-Casgrain, L. G. Desjardins, P. V. Valin, J. I. Tarte, Jos. Tassé, etc.

Les élections générales dans notre province auront lieu dans un délai comparativement court. C'est déjà le thème favori des conversations dans les cercles politiques.

La musique fait fureur à Trois-Rivières, si j'en juge par les comptes-rendus de vos journaux. Je voudrais connaître plus intimement M. Weber, votre célèbre artiste belge pour lui offrir de sincères félicitations sur les succès constants qu'il remporte dans la ville trifluvienne où il fait si bonne école.

Ce soir nous avons ici le concert du Quatuor Albani. Ce sera une fête pour les dilettanti, et tout fait croire que la salle sera bondée d'un auditoire d'élite. Notre ami Edmond Gauthier est l'un des membres du Quatuor.

Un travail considérable est à se faire dans le canal Rideau que l'on creuse, de l'écluse au bassin, d'une profondeur de deux pieds. Le fonds se composant de roc, en partie, c'est assez dire que la besogne n'est pas des plus délicates. On terminera pour le 6 mai, date fixée pour l'ouverture de la navigation dans le canal.

Le déblaiement de la voie des chars urbains se poursuit activement. A de certains endroits la glace est encore d'une épaisseur de deux à trois pieds.

J'ai admiré avec plaisir dans le numéro du Monde Illustré de la semaine dernière la gravure représentant votre jolie petite église paroissiale; il est juste de dire que le dessin était excellent. Que de souvenirs se rattachent à ce sanctuaire!

ED. A...

ÇA ET LÀ

La Paix publie l'article le plus ridicule possible contre les chefs conservateurs à Québec. L'organe rouge est excessivement froissé de voir les scandales de ses matras mis à jour. Elle en prend occasion pour dire des sottises à l'adresse de l'opposition, des sottises et des injures qui ne font de mal à personne si ce n'est à leur auteur.

Après ce beau fait d'arme, la Paix copie de l'Electeur—sans lui en donner crédit—une liste des prétendues "réformes bienfaites" que le gouvernement national a gratifié le peuple de cette province pendant la dernière session. Dans cette liste on remarque, par exemple, le bienfait (sic) suivant :

"9. Nouveau coup porté au cercle de fer qui étouffait la colonisation et empêchait les colons de couper du bois sur leur terre."

L'extrait suivant d'un discours de M. J. Picard, député de Richmond et Wolfe, établit la différence entre l'ancienne loi faite par les conservateurs et la nouvelle loi passée par les nationaux, et montre quelle a été l'œuvre de M. Mercier en cette affaire :

"Je vais tâcher de démontrer cette différence par l'exemple suivant : "Je commencerai avec le colon Jacques établi sur 100 acres, en vertu de l'ANCIENNE LOI

Table with 2 columns: Item and Amount. Includes Pour bois de pin, Pour bois d'épinette, etc.

"Sur ce lot se trouve les quantités de bois suivantes, dont j'établis les valeurs comme suit :

Table with 2 columns: Item and Amount. Includes Pour bois de pin, Pour bois d'épinette, etc.

"D'après l'ancienne loi, Jacques n'aura à payer au gouvernement que les droits de coupe sur son bois de pin pendant les longues années qu'il devra prendre pour exploiter tout son bois. La coupe de bois payable ainsi au gouvernement se montera pour les \$1,000 de bois de pin à la somme de \$ 80,00

Comme les autres espèces de bois appartiennent au colon il n'aura pas de coupe de bois à payer. De sorte qu'il lui restera sur toutes les opérations de son bois de commerce qu'il fera pendant les 10 à 15 premières années de son défrichement une balance de \$ 1,920

SOUS LA NOUVELLE LOI "Je prendrai maintenant, le cas de GEORGES, établi, sous la nouvelle loi, sur un lot de 100 acres, sur lequel se trouvent les mêmes espèces de bois, avec aussi les mêmes valeurs que dans le cas du colon Jacques, savoir :

Table with 2 columns: Item and Amount. Includes Pour bois de pin, Pour bois d'épinette, etc.

"D'après la nouvelle loi de 1888, passée par le gouvernement Mercier, GEORGES n'aura droit qu'à un dixième de la valeur de ses bois pour les 10 acres qui lui sont réservés, et environ un cinquième pour le bois pris dans ses défrichements, ce qui lui donnera en tout, pour les bois de commerce qui se trouvent sur son lot, les montants suivants, savoir :

Les Dames Charitables organisent une soirée pour MARDI prochain, le 15 courant, dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, à l'occasion de la présentation du drapeau au club St. Jean-Baptiste des Trois-Rivières, pour œuvre de charité.

PROGRAMME :

- 1-Marche.....La Bienvenue..... H. Weber Union Musicale. 2-Opérette.....Les Irréconciliables.....J. L. Bathman Melles H. Gariépy et M. L. Tarrotte, accompagnées par Mde Edmond Gervais. 3-Bouquet de fleurs.....(Duo).....Titto Mattel Melles L. Gauthier et E. Carignan. 4-Romance.....M. Arthur Prieur. 5-L'orpheline.....Charest Par Mde Hœrner, acc. par Mde E. F. Panneton 6-Valse.....Victoire.....H. Weber

Deuxième Partie

- 7-Présentation du drapeau au Club St-Jean-Baptiste, par Son Honneur le Juge Bourgeois, au nom des Dames Charitables 8-Vlase chantée.....J. Faure par Mde Hart-Brunet accompagné par Melle L. Gauthier 9-Romance par M. Albert Lanfrier accompagné par Melle A. Frigon 10-Concerto pour Piano.....C. M. de Weber Exécuté sur deux pianos par Melles C. Carignan et A. Dufresne avec accompagnement d'orchestre 11-Deux heures d'Hermitage par Melles L. Dowle et A. Cooke, suivi d'un chœur de chant. 12-Chanson.....L'enfant et l'hirondelle..... Melle M. Beaulieu 13-Ouverture.....Jeanne Mailloite.....Reynaud. Union Musicale.

Vive la Canadienne.—Dieu sauve la Reine. BILLETS EN VENTE CHEZ R. W. WILLIAMS où le plan de la salle est déposé. Sièges Réservés... 25 cts. Parterre... 15 cts Galeries... 10 cts Portes ouvertes à 7 1/2 heures.

1. Un dixième de la valeur de son lot pour les 10 acres de son choix..... \$ 200 2. Un cinquième pour le bois coupé dans ses défrichements..... 100 En tout..... \$ 300

Cette balance de \$1,700 passe dans les mains du marchand de bois par la réserve des 30 mois, et il en partage le montant avec le gouvernement; et le colon reste lui avec ses \$300 seulement.

"Ainsi, d'après la comparaison que je viens de faire, laquelle est basée sur les documents officiels, on a constaté que le lot du colon JACQUES, valait..... \$ 1,920 et que le lot du colon GEORGES ne valait que..... 300 "Faisant une différence de \$1,620 en faveur du colon Jacques établi sous l'ancienne loi.

Toute la clique rouge veut ex-cuser le gouvernement Mercier d'avoir donné \$10,000 à l'université de Toronto, une institution protestante qui n'en avait pas besoin. On voudrait prouver que M. Mercier avait raison parce que la Gazette, journal conservateur a ouvert une souscription en faveur de l'université de Toronto.

C'est une piètre preuve. La Gazette est un journal protestant; puis, la souscription ouverte par elle est volontaire. Le gouvernement représente une province catholique et en prenant \$10,000 dans le coffre public, il force tous les catholiques de la province à souscrire pour une université protestante. C'est une différence à remarquer.

La Paix veut essayer un nouveau genre d'écrit. Son rédacteur, dans sa profonde science, s'est cru de force à faire de la critique littéraire. Trois quarts de colonne de la Paix sont consacrés à notre article sur le dernier concert de l'Union Musicale.

Que M. Genest coure les accents qui peuvent manquer dans nos écrits, qu'il relève les erreurs du typographe qui nous fait écrire clairinette au lieu clarinette et littérairement au lieu littéralement. C'est digne du confrère. N'est pas sérieux qui veut. Mais qu'il fasse de la critique littéraire! Halte-là! c'est trop fort. Et qu'il fasse de l'esprit, c'est encore plus fort.

Quant aux mots bouche bête, qui offensent M. Genest, ils nous sont venus à l'esprit en voyant la binette épatée du rédacteur de la Paix pendant le solo de clarinette joué par M. Weber.

REMERCIEMENTS Veuillez M. l'Editeur être assez bon de me donner un petit espace dans les colonnes de votre estimable journal, pour me permettre de remercier tous mes amis et le public en général du bon et gracieux encouragement qu'ils ont bien voulu donner à mon Etal, toute l'année et principalement la veille de Pâques. Je suis heureux aujourd'hui de leur témoigner toute ma gratitude en même temps que de les prier de bien vouloir me continuer leur encourage-

ragement comme par le passé. Je puis les assurer que j'aurai toujours en main un stock assez considérable pour les satisfaire du mieux possible et suivant leur goût. ALBERT CHARBONNEAU, Boucher.

GLACE ! GLACE ! INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il fournira de la glace durant la prochaine saison d'été. Croyant avoir donné satisfaction à ses pratiques, il espère qu'on voudra bien continuer l'encouragement. Il garantit fournir à ses pratiques DE LA GLACE DU ST-MAURICE PRIX FOUR 1890

Depuis le 1er Mai jusqu'au 1er Octobre régulièrement. 25 lbs par jour (pour la saison) .. \$ 6.90 75 lbs par jour (pour la saison) .. 18.00 125 lbs par jour (pour un mois) .. 1.50 250 lbs par jour (pour un mois) .. 3.00 Croyant avoir donné satisfaction à ses pratiques, il espère qu'on voudra bien continuer l'encouragement. Il garantit fournir à ses pratiques DE LA GLACE DU ST-MAURICE PRIX FOUR 1890

PROVINCE DE QUÉBEC, District des Trois-Rivières, COUR SUPERIEURE No. 229 DAME CELINA DUVAL, épouse de François Xavier Sarasin, marchand, de la cité des Trois-Rivières et diocèse autorisée à ester en justice. Demanderesse, Le dit F. X. SARASIN Défendeur. Une Action en séparation de biens a été instituée en cette cause le huitième jour d'avril courant. DENOUCOURT & HARNOIS Procureurs de la Demanderesse Trois-Rivières 8 avril 1890.

REMEDE CONCRE LA Mauvaise Haleine M. FRANCOIS ST-YVES, de St-Barnabé, vient de découvrir un excellent remède contre la mauvaise haleine. Ce remède est excellent et a déjà fait ses preuves. Il est d'un emploi facile. Tous ceux qui souffrent d'une mauvaise haleine devraient l'essayer et ils seront guéris. Dépot à la pharmacie des Trois-Rivières, coin des rues Notre-Dame et du Platou, Williams, propriétaire.

NEWSPAPER ADVERTISING

ECHOS DE PARTOUT

Québec, 9—Mercredi de la semaine dernière, un large quartier de roc, d'au moins 2,000 livres, s'est détaché du cap, au-dessous des remparts et a forté-

Le lendemain deux morceaux de roc se sont détachés du cap en face du chantier Davie, Lévis, et ont roulé dans la rue. Il n'y a pas eu d'accident; mais nous avons raison d'en redouter d'ici à la fin du dégel. D'autres parties de roc se séparèrent et nous ne serions pas surpris du tout si quelquel'un était victime d'accidents fâcheux.

—La cour criminelle de Québec s'ouvrira demain. Le meurtrier Dubois, qui sera jugé prochainement, n'a pas reçu de nouvelle de son père, et il n'a pas d'argent pour se procurer les services d'un avocat. La cour lui en fournira un. Dubois à l'air indifférent.

—Plus de 2,500 demandes pour orges anglaises à deux rangs ont été reçues à la ferme expérimentale et le personnel travail nuit et jour à faire la distribution. Les cultivateurs qui voudront en avoir pour le printemps devront en faire la demande immédiatement au professeur Saunders.

Chicago, 9—Les grévistes réussissent à gagner à leur cause tous les charpentiers qui arrivent ici pour travailler. Cette grève coûte aux charpentiers de \$35,000 à \$40,000 par semaine, mais ils sont prêts, disent-ils, à résister tout l'été.

New-York, 9—On affirme qu'une femme tenant pension et maison meublée dans la 23e rue—Orest, ayant découvert que quelques-uns de ses pensionnaires prenaient des apéritifs avant les repas, a fait afficher l'avis suivant dans toutes les chambres de la maison: "Tout pensionnaire employant des moyens artificiels pour exciter son appétit devra payer un supplément de 20 p. c. par semaine sur sa pension."

Morrisstown, N. J., 9—A Hibernia, lundi soir, une querelle s'est élevée entre plusieurs Hongrois employés aux mines, pendant qu'ils étaient sous l'influence de la boisson. Au cours de la dispute, un nommé Paul Matiaz Czeki eut le crâne fracassé d'un coup de bouteille par un de ses camarades. Au même instant, deux de ses adversaires le criblèrent de coups jusqu'à ce qu'il eut perdu connaissance. Les querelleurs s'emparèrent ensuite d'une corde et allèrent le pendre à un arbre.

—Les évêques du Brésil doivent publier prochainement une lettre pastorale dans laquelle ils refuseront de consentir à la réparation de l'Église et de l'État.

—Le général Boulanger, MM. Laisant, Dorulière, Laguerre, Rochefort et trente ou un membres du comité boulangiste ont tenu une conférence à la résidence du général sur l'île de Jersey le 4 du courant. Après la conférence, on a donné un grand banquet en l'honneur du général Boulanger.

—L'honorable M. Blair, premier ministre du Nouveau-Brunswick, a introduit en chambre un bill pour empêcher le paillage dans les contestations électorales. Cette mesure est destinée à produire d'heureux effets, et si elle devient loi, les électeurs de cette province n'auront qu'à se féliciter des résultats qu'on en attend.

—Trois tableaux de grand prix sont devenus la proie des flammes à l'église de Sainte-Marie de la Paix, à Rome, à la suite d'une explosion d'une lampe. La fresque de Raphaël "La Sibylle" a été épargnée, mais avec beaucoup de peine.

—Jeudi de la semaine dernière un projet de loi a été présenté au conseil législatif du Nouveau-Brunswick demandant l'abolition de la Chambre Haute. La mesure a été rejetée par une voix de majorité grâce au vote du conseiller MacLaren nommé récemment.

—La législature d'Ontario a voulu commettre la même faute que l'Assemblée législative de Québec en intervenant dans des questions qui ne la regardent pas. M. Graham a donné un avis de motion en faveur du libre-échange avec les États-Unis, mais à la suggestion de l'honorable M. C. F. Fraser, cette motion a été retirée.

—La Chambre n'a pas voulu s'occuper de cette question parce qu'elle n'est pas du ressort de la législature.

—On annonce la candidature de M. Bulmer dans la division Saint Laurent et de M. Emmanuel Saint-Louis dans la division Saint-Louis; ces deux messieurs seraient de très forts candidats.

—La nouvelle se confirme que MM. Boyer et Lafontaine de se représentent pas.

—M. David sera sans aucun doute nommé shérif, et M. Sauvail assistant.

—Une grève vient d'éclater à Toronto parmi les ouvriers employés à la construction des maisons.

—Le nombre des grévistes est actuellement de 900.

—L'impératrice d'Autriche, qui avait toujours conservé sa robe de mariage, vient d'en faire un ornement très riche pour les prêtres de l'église Saint-Mathieu, à Budapest.

—Le costume était en brocart blanc tissé de fils d'argent, entièrement brodé de roses d'argent.

—Cet ornement servira pour le mois de Marie en mai prochain.

—La couronne et les guirlandes en fleurs d'orange et roses blanches, qu'elle portait ce jour-là, entourant un médaillon d'un broderie remarquable, représentant la sainte-Vierge, et qui ornait la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, dans l'église de Budapest que l'impératrice a choisie pour y faire ses dévotions.

—Un coussin en velours rouge pour les degrés d'autel, porte les initiales de la donatrice et les écussons des Habsbourg et des Wittelsbach.

Il est fâché!

Louis Thomas Polette, Ecr., avocat, secrétaire privé de M. Turcotte, rédacteur de la Paix, (comme on a des titres quand on est national!) est revenu de Québec avec une humeur belliqueuse... mais belliqueuse! Quelque chose du genre de don Quichotte de la Manche, chevalier de la Triste Figure. Et quand M. Polette se sent pris de ces humeurs là, ce n'est pas gai de l'approcher. Ce n'est qu'un jeu pour lui de s'élançer au combat sur l'air de

Malbroug s'en va-t-en guerre, Sur les pieds, sur les mains, sur la tête.

Tenez, pas plus tard que mardi dernier, il a été pris d'une de ces crises-là.

M. Polette nous avait poursuivi pour \$10,000; il a obtenu... 10,000 centimes. C'est une légère différence! Et de plus il a obtenu cela grâce à des illégalités—ou erreurs si mieux l'on aime—dans l'enquête, dans la définition des faits, dans la charge aux jurés. Fier de lui, M. Polette chante le coq dans la Paix.

Nous portons la cause en cour de Révision, et les trois juges de cette cour, à l'unanimité, maintiennent nos prétentions quant aux illégalités dans l'enquête, la définition des faits et la charge aux jurés. Ils détruisent tout l'affaire arrangée aux Trois-Rivières et ordonnent un nouveau procès. Tout naturellement—nos adversaires ayant annoncé avec éclat leur victoire éphémère—nous prenons le succès que nous venions de remporter à nos amis qui s'intéressent à notre journal et à notre lutte.

Voilà M. Polette fâché. Il saisit sa plume d'oie ou de diode et nous adresse un article d'une colonne et quart. Et ce délicat, ce susceptible, ce raffiné, pour nous donner une leçon de politesse, nous décoche quelques-uns des mots doux de son vocabulaire: calomniateur, menteur, grossier, traître, lâche, etc. L'animal homme! S'il savait comme toutes les insultes que la passion lui dicte nous inquiètent peu. S'il savait de plus, le peu d'effet que ses gros mots peuvent faire sur les gens de sang froid!

Nous ne pouvons pas discuter tout l'article en question; ce serait trop long. Nous nous contenterons d'y relever quelques erreurs.

D'abord, il est faux que nous ayons jamais insulté feu le juge Polette. Si quelqu'un tente de compromettre un nom que le défunt juge a laissé sans tache, ce n'est pas nous. Feu le juge Polette était un brave et honnête citoyen, un savant jurisconsulte, un patriote dévoué à son pays. Il a fait bien des œuvres méritoires que l'on oublie trop facilement. Et M. L. T. Polette qui courait aujourd'hui M. Turcotte, doit savoir quel est l'homme qui s'est fait une réputation à même les œuvres du défunt juge. Il serait temps de réagir contre cela et de donner à chacun ce qui lui appartient.

Ensuite nous dirons à M. L. T. Polette qu'il se trompe quand il essaie d'excuser la publication de ses écrits libelleux contre M. Guillet. Ne l'oubliez pas, Monsieur, vous avez indignement calomnié M. Guillet. Vous êtes allé jusqu'à l'accuser de s'être vendu. C'est infâme cela. Et vous ne trouvez pas dans le Trifluvien des accusations comme celle-là.

De plus certaines phrases de l'article en question nous ont fort amusés. Celles-ci, par exemples: "M. Ayotte reste encore avec la souillure que lui a imprimée le jury," "cette plume (celle de M. Polette) ayant été assez forte pour tracer en caractères ineffaçables sur le front de certains amis du Trifluvien, le mot "traître" etc. Sachez, M. l'écrivain, que les vire-de-bord se trouvent chez vous plus que chez nous. Vous-même, le propriétaire de votre journal, votre maître, M. Turcotte, voilà bien des gens qui appartiennent à la race des lacheurs. Et toutes ces prétendues souillures dont vous parlez ne nous ont guère sali puisque le jugement qui nous condamnait n'a été obtenu qu'en nous privant du droit de prouver notre défense.

Enfin, nous le répétons, vos menaces ne nous causent pas une grande frayeur. Si le cœur vous en dit, recommencez le procès. Ce ne sont pas les bravaches comme vous qui nous feront reculer.

Vous et vos amis, vous nous avez appris la route des tribunaux. Voulez-vous quelques exemples, en voici. Après l'élection de 1886, vos maîtres ont voulu prendre des actions pénales contre quelques-uns de nos amis, nous, les conservateurs, nous avons rendu le change. Nos amis sont sortis sains et saufs de l'épreuve. Mais M. Chagnon a attrapé une condamnation de \$400.00. Il avait été acquitté ici, mais tous les autres tribunaux du pays l'ont condamné.

Vos amis ont fait arrêter M. M. Béland et Beaulieu. M. Béland a

été acquitté et vous n'avez jamais osé faire exécuter la sentence contre M. Beaulieu. Votre maître a traîné M. Ayotte devant les cours de justice Et M. Ayotte a été acquitté honorablement.

Vous avez obtenu vous-même un jugement contre nous et ce jugement vient d'être annulé.

Vous et vos amis réussissez trop bien dans ces sortes de causes pour que nous ayons peur de vous. Notre cause est juste et c'est ce qui fait notre force. Nous avons confiance dans notre cause et dans les tribunaux de notre pays. Et ce n'est pas votre simple ipse dixit qui nous convaincra de notre erreur.

L'art à la maison

Suite

Pourquoi pas Anatole Portelance tout court?

Quand on a l'inestimable avantage d'appartenir à un sexe aimable, je comprends qu'il faille mettre Madame ou Mademoiselle, pour distinguer la fille de la femme mariée. Mais quand on a le malheur de porter de la barbe, il faut se laisser donner du Monsieur, autant que possible, par les autres.

Entre nous, ce monsieur-là aurait dû se retrancher le Monsieur et mettre son adresse à la place.

Il faut un joli toupet, qu'on me permette de le dire, pour se figurer que son adresse est chose tellement sérieuse qu'elle ne puisse être ignorée de personne. Et pourtant—je suis quelque chose—il arrive assez souvent des cartes de tout jeunes gens, sans seulement long comme ça d'adresse.

Tout comme s'il étaient le grand Turc, ou le prince de Bismarck. Vous voulez leur rendre la cour-toisais, pas moyen.

Vous cherchez dans le botin, le nom n'y est pas.

Que faire alors? Vous ne pouvez pourtant pas diviner. Tenez en passant un conseil à mes congénères du même misérable sexe que moi:

Si vous n'êtes pas le lieutenant-gouverneur, le premier ministre, le président de la Chambre, ou l'évêque, ou tout autre personnage si exceptionnellement perché que tout le monde soit sensé connaître votre perchoir, mettez tout bonnement votre adresse sur votre carte, allez! C'est moins prétentieux de la part de celui qui la présente, et beaucoup plus commode pour celui qui la reçoit.

Et cela épargnera peut-être à quel que brave homme le désagrément d'apprendre, un bon matin, qu'un imbécile a dit de lui: "C'est un mal appris; je lui ai porté ma carte, il ne m'a jamais rendu ma visite"

Bon! ici—comme compensation, je suppose—Madame ou telle, telle rue, tel numéro.

Le monde renversé!

Écoutez ceci, mes jolies compatriotes du sexe féminin: Au contraire de l'homme, cet être sans principes, une dame ne doit jamais mettre son adresse sur sa carte de visite.

Cela est réservé pour les dames d'une certaine espèce. La carte de visite devient alors une carte d'affaires.

Combien de dames bien élevées, et intelligentes et haut placées ne pêchent-elles pas sur ce point? Manque de réflexion. Elles ont vu faire Mme de Trois-Etoiles, et elles font de même, sans se demander si c'est ou non rationnel.

Mais, me direz-vous, il faut pourtant qu'on sache l'adresse d'une dame, comme celle d'un homme, pour lui rendre sa visite.

—Vous avez raison; aussi une dame doit toujours laisser la carte de son mari avec la sienne. On doit supposer qu'ils habitent ensemble.

Allons vite, la carte suivante! Tenez, qu'est ceci? Mademoiselle Alice...

Ta, ta, ta! Une demoiselle ne doit pas avoir de carte de visite.

A moins d'accuser—et d'accepter—l'âge de... l'émancipation.

Une jeune fille doit toujours faire ses visites avec sa mère ou sa protectrice, et inscrire son nom au crayon sur la carte de l'une ou de l'autre.

La carte de sa mère, ou celle de son chaperon, sont les seules qu'elle ait le droit de laisser, même chez les intimes que dans nos mœurs elle peut se permettre de visiter sans être accompagnée.

Passons encore. Tenez, voici une carte double. M. et Mme...

C'est reçu; bien que cela aie passablement l'air d'une économie un peu hors de saison.

À propos d'économie sur les cartes de visites, il est une particularité à laquelle on ne saurait donner trop d'attention.

Grand nombre de personnes font imprimer leur cartes, et même leurs invitations.

Elles croient faire comme tout le monde. Et elles commettent sans le savoir une impolitesse.

Sur ce point, comme sur le reste, le bon goût et le bon sens ne font qu'un.

Réfléchissez avec moi: pourquoi faites-vous imprimer quelque chose? c'est pour en avoir plusieurs exemplaires à meilleur marché, n'est-ce pas? Autrement on écrirait à la main.

Il est des chromo-lithographies qu'on achète pour quelques sous tandis que l'original coûte souvent plusieurs prix.

Eh bien, c'est cette question de bon marché, ou pour mieux dire cette politesse au rabais, qui est de mauvais ton.

Pour être correcte et convenable, une carte de visite, comme une invitation, doit être écrite à la main... ou bien gravée.

La gravure est préférable: elle a plus de cachet, parce que, tout en étant bien exécutée à la main—c'est-à-dire sans mesquinerie réelle ou apparente—elle est plus élégante et plus uniforme.

En sorte qu'une carte gravée est aussi distinguée qu'une carte imprimée est vulgaire.

Moralité: il faut faire graver sa carte de visite.

La chose est facile. Nous avons ici des graveurs qui peuvent rivaliser avec ceux d'Europe,—je citerai en particulier M. Edwin Cox, un artiste dans le genre.

Allez faire graver votre carte chez lui. Elle ne vous coûtera guère plus, dans son élégance, qu'une carte grossièrement imprimée, dans sa rusticité.

Et puis, cela serait-il trop cher pour vous, que vous avez toujours la ressource de rester dans les limites de la distinction, tout en pratiquant l'économie: écrivez vos cartes à la main.

Si vous êtes doué d'une belle écriture, ce sera une occasion de la faire apprécier.

Si non... dame, tant pis! je n'y puis rien.

Mais, j'y songe, il est peut-être, parmi mes lecteurs, des personnes—la chose n'aurait rien d'étonnant ni de déshonorant—qui ignorent la différence entre l'imprimerie et la gravure à taille douce. Alors elles n'ont qu'à s'adresser aux gens du métier, pour se renseigner là-dessus comme père et mère.

Le mystère n'a rien d'insondable. Maintenant, comment une carte de visite doit-elle être rédigée?

Le plus simplement possible. Pour un monsieur, le nom et le prénom avec l'adresse dans le coin à gauche.

Certains chevaliers, officiers, ou commandeurs d'ordres quelconques ajoutent ce titre après leur nom. Les autres négligent ce détail.

Des malheureux vont plus loin: ils se donnent du M. le Chevalier gros comme le bras.

M. le chevalier Un tel! Mais s'ils étaient officiers alors, s'appelleraient-ils M. l'Officier Un tel?

C'est prouver bien naïvement qu'on ignore le premier mot de la langue française.

Quant aux dames, elles doivent mettre Madame tout au long, suivi de l'initiale seulement du prénom de leur mari.

Si le mari est très connu, et qu'il n'y ait point de confusion possible, on pourra retrancher cette initiale du prénom, et faire tout simplement comme fait à Paris, Madame Carnot.

Tiens, me voilà à mon dernier feuillet, et je ne suis pas encore sorti de l'antichambre.

Vous en avez la preuve, Mesdames, le sujet que j'ai abordé est fécond. J'ai beau le traiter à la volée, il s'allonge et se complique sous ma plume.

Au prochain numéro, j'entrerai au salon.

C'est là que ma tâche va devenir scabreuse! Il va me falloir prendre bien des précautions pour ne marcher sur les cors de personne.

Au revoir!

LOUIS FRECHETTE.

Notes Locales

M. R. W. Williams est parti pour Montréal afin d'assister aux examens des aspirants à l'état de pharmacien qui ont lieu en cette ville. Notre concitoyen, M. Williams, fait partie du bureau des examinateurs du Collège des pharmaciens pour cette province depuis quatre ans.

—ST-GRÉGOIRE.—Les membres de la société philharmonique ont donné, dimanche dernier, une très-jolie séance dramatique et musicale. Le drama "Jean le maudit" et la comédie "Le Retour des États-Unis" ont obtenu un succès complet. Somme toute, la soirée a été

magnifique. Aussi l'élite de la société du village et de la paroisse, qui y assistait, n'a pas manqué d'applaudir et de féliciter acteurs et musiciens. Et ceux-ci conservent, avec ces félicitations, le souvenir de sa bienveillance et de sa générosité.

A un assemblée du club de la Crosse "Crispin" de Trois-Rivières, tenue le 9 courant, les messieurs suivants ont été nommés officiers pour le prochain semestre: Président: Louis Trudel, réélu Vice-Président: Nap. Ri-

yard. 2me Vice-Président: W. Garon Secrétaire: Jacques Roussin. Assistant: John Noël, Trésorier: Thom. Tibbut, réélu Capitaine: Charles Lussier. Comité d'organisation: MM. G. Morris, N. Bélanger, J. Tibbut, McFallen, M. Lavallée. Comité de salle: MM. Mathieu, St Arnaud et Gardeau. Collecteurs: — MM. C. Lussier, N. Rivard et M. Lavallée.

BÉCAUCOURT.—Bécaucourt aura bientôt une nouvelle industrie; MM. John Pagé et Louis Landry sont à terminer une manufacture d'allumettes, qui sera en opération vers le 15 mai prochain. Environ cinquante personnes y trouveront de l'emploi. L'esprit d'entreprise de ces Messieurs mérite beaucoup les félicitations et l'encouragement de tous ceux qui s'intéressent au progrès de cette paroisse.

ST-TITE — Quelques-uns de nos amis se proposent de s'adresser aux tribunaux pour faire redresser les injustices commises à leur égard par le Conseil Municipal de St-Tite, lors de la révision de la liste électorale.

AU PREMIER RANG Les pilules Anti-Bilieuses du Dr. Ed. Morin, sont préparées avec soin et composées de principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules jusqu'à présent offertes au public. En vente par tout.

A LOUER Le superbe magasin ci-devant occupé par M. Guillet, à côté de la Pharmacie Hœrner, dans le magnifique bloc Balcer. Possession immédiate. S'adresser à M. Adolphe Balcer.

Le Dr L. P. Normand déménagera le 1er Mai prochain aux Nos. 21 et 23, rue Alexandre, maison voisine du Dr Ed. Badaeux. Trois-Rivières, 11 avril '90—im.

La révision des listes électorales s'est terminée jeudi soir au conseil de ville après trois longues séances employées à cette révision. Il a été disposé de près de deux cents plaintes.

MM Moise Livernoche, John Ryan et Joseph Ferron ont été nommés évaluateurs de la corporation.

L'eau continue à monter rapidement dans le fleuve. On s'attend toujours à une inondation.

Position demandée Une personne de cette ville, honnête, laborieuse, connaissant le français et l'anglais, ayant une bonne expérience dans le commerce, désirerait avoir un position. S'adresser à ce bureau.

Remis à mercredi, faute d'espace, une correspondance d'Yamachéche.

Déménagement M. Napoléon Dufresne Marchand-Epicier

informe ses pratiques et le public en général qu'un premier de mai il transporterait son magasin au coin des Rues

DES FORGES & HART

Le magasin actuellement occupé par M. J. C. ROUSSEAU.

De plus, il les informe qu'il tenait un commerce par le passé un assortiment choisis et variés d'épicerie convenables à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Les Vins et liqueurs sont de premier choix.

MM. les boulangers et marchands de la campagne sont spécialement invités à aller à ce magasin pour acheter leur farine qui leur sera fournie aux prix du gros de Montréal. M. Dufresne fait ses importations directement des moulins d'Ontario et du Minnesota.

Le public sera servi avec politesse et courtoisie en allant acheter à ce magasin. Les effets sont livrés à domicile.

Une Visite est Sollicitée N. DUFRESNE, Marchand-Epicier. Trois-Rivières, 2 avril 1890—Im

DEMANAGEMENT



T. LYMBURNER VOITURIER No. 44 Rue St-Georges TROIS-RIVIERES

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il a transporté sa boutique de charbon et de forges, du Pont-St-Maurice à l'endroit ci-haut mentionné, en face de la fonderie Rémylard & frère, et qu'il est en position plus que jamais de donner entière satisfaction à tous ceux qui voudront lui confier une part de leur patronage.

Toujours en mains, voitures de toutes sortes.



Phaétons pour Dames, Charrettes, Buggy de tous genres, Waggon à sièges mobiles, Waggon Express, Waggon de travail, Trainsaux et Sleighs de toutes sortes. Voitures prises en échanges et voitures de seconde main à des conditions exceptionnellement favorables. Réparages de tous genres exécutés sous le plus court délai et à très bas marché.

Une Visite est Sollicitée T. Lymburner, Voiturier.

P. S.—M. Lymburner a deux habiles ouvriers dans le ferrage des chevaux. Tout ouvrage est garanti.



M. P. X. St. Pierre, à l'honneur d'annoncer au public qu'il transportera, au 1er avril son atelier de tailleur au coin des rues Notre-Dame et des Forges, au-dessus du magasin de MM. Bondy & Beaulac. Il profite de l'occasion pour remercier le public de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'ici et pour prier ses amis de venir visiter son atelier. Comme toujours il garantit la coupe de ses habits et donne une satisfaction à tous et en tout. 23-30-Im

Province de Québec, District des Trois-Rivières, VENTE PAR LE SHERIFF.

C. S. No. 143. Joseph Lavergne vs. Joseph Guillaume Barthe, uxors, Trois-Rivières, No. 689 du cadastre avec bâtiments, circonsstances et dépendances. Vente au bureau du Shérif, à Trois-Rivières, le 22 avril courant, à 10 h. a. m.

CHARLES DUMOULIN, Bureau du Shérif, Trois-Rivières, 10 avril 1890. Shérif.

Province of Quebec, District of Three Rivers, SHERIFF'S SALE

C. S. No. 143. Joseph Lavergne vs. Joseph Guillaume Barthe, uxors, Three Rivers, No. 689 of the cadastre with buildings, circumstances and dependencies. Sale at the Sheriff's office, at Three Rivers, on the 22nd April instant at 10 a. m.

CHARLES DUMOULIN, Sheriff's Office, Three Rivers, 10th April 1890. Sheriff.



Grand assortiment de graines de fleurs pour jardins et champs, des plus fraîches et de la meilleure qualité.

Agent pour Teintures Diamond. Eau St. Léon des "Sources de l'Hotel."

MM. les médecins trouveront l'assortiment de Drogues au complet de première qualité et aux prix de Montréal.

MM. les commerçants seront bien servis, achèteront aux prix de Montréal et recevront un bon escompte pour argent comptant. Votre patronage est humblement sollicité par

R. W. WILLIAMS, Pharmacien Chimiste diplômé par Examen Membre du Bureau des Examinateurs en Pharmacie pour la Province.

N. B. —Évitez les imitations du REMÈDE SAINT-CYR (pour Rhume et Toix) et de PHILIPES BOWMAN pour Indigestion et Constipation, FABRIQUÉS SEULEMENT par le propriétaire.

R. W. WILLIAMS, Chimiste.

Comment on achète les Terres

DES COMPAGNIES DE CHEMINS de FER

—REGLEMENT— CONCERNANT LES

Terres du chemin de Fer Canadien du Pacifique

La Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique offre en vente au Manitoba et dans le Nord-Ouest Canadien un certain nombre de lots de terres d'une fertilité inépuisable et d'un aspect merveilleux appropriés aux usages agricoles. Ces terres, qui dans toute la zone attribuée au chemin de fer Canadien du Pacifique, s'étendent à une distance de vingt-quatre milles de chaque côté de la ligne principale du chemin de fer, sont mises en vente à des prix variant de

\$2.50 PAR ACRE, EN MONTANT

Des informations complètes sur les prix des terres peuvent être obtenues du Commissaire des Terres, à Winnipeg, Manitoba.

Ces règlements sont adoptés aux anciens règlements, et amendés ceux en vigueur jusqu'à ce jour.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Si le paiement est fait en comptant au moment de l'acquisition du terrain, il sera accordé un rabais de 10% sur le prix de vente du terrain à l'acquéreur; toutefois l'acquéreur pourra ne payer qu'un dixième comptant, et la balance en neuf ans, par paiements égaux, avec intérêt de six pour cent par an, payable à chaque échéance de fin d'année, en même temps que le versement annuel.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Toutes les ventes de terres sont sujettes aux conditions générales suivantes:

1. Toutes les améliorations faites sur le terrain acquis seront maintenues jusqu'à parfait paiement de ce terrain.

2. L'acquéreur d'une terre devra payer toutes les taxes et impôts légaux, établis sur ce terrain et sur les améliorations qui y auront été faites.

3. La Compagnie, sous l'empire de ce règlement, réserve de la vente tous les terrains miniers et houilliers, en faveur des personnes contenant des pouvoirs d'eau, en faveur des personnes contenant des pouvoirs industriels de leur capacité de les utiliser.

La Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique a adopté un tarif très réduit sur tout le parcours de son réseau, en faveur des colons, pour le transport de leurs personnes et de leurs effets mobiliers. Pour plus amples informations, adressez-vous à

L. A. HAMILTON, Commissaire des Terres à la Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique, Winnipeg, Manitoba.

On peut aussi obtenir des informations en s'adressant par lettre ou autrement à

LES AGENTS — DES TÉNÉBRES

PAR LUCIEN DARVILLE

[Suite.]

La porte s'ouvrait, en effet, pour livrer pas- sage à un grand jeune homme de trente ans en- viron, dont la physionomie pleine de distinction offrait une certaine ressemblance avec celle de l'abbé Marc Prével. Cependant Émile avait une soyeuse chevelure brune et une fine barbe de même couleur. Mais c'étaient le même teint un peu pâle, les mêmes yeux remplis de douceur et d'expression. En ce moment une vive anxiété se peignait sur ses traits mobiles, et il s'arrêta in- certain sur le seuil du salon. Bientôt il se ras- sura.

— Entrez donc, docteur, nous vous attendions, lui dit gracieusement Mme Delaunay.

— Ne crains rien, mon ami, ajouta aussitôt sa mère avec un sourire radieux. Si j'avais eu de mauvaises nouvelles à t'apprendre, d'ailleurs, t'aurais-je laissé venir jusqu'ici ?

Émile s'avança, salua respectueusement la maîtresse du logis, et retenant dans les siennes la main que lui tendait la mère de Camille.

— Chère Madame, dit-il d'une voix où vibraient une émotion profonde, m'est-il donc permis d'es- pérer la réalisation de mes plus ardents desirs ?

— Oui, mon chère enfant, je puis bien vous donner ce nom dès maintenant. Encore quelques mois de patience, et votre fiancée Camille de- viendra Mme Émile Prével.

Et non moins émue, Mme Delaunay plaçait la main de sa fille dans celle du jeune médecin.

CHAPITRE IV

Catastrophe

— Quelle heure est-il, Jean ? — Six heures viennent de sonner, Monsieur le président.

— Je ne me trompais point ; nos convives sont en retard.

— Très peu, Monsieur le président ; je viens d'apercevoir le tilbury du docteur à l'entrée de l'avenue.

— Ah ! fort bien ; je vais à leur rencontre ; dites à Mariette de servir immédiatement le dî- ner.

Ce dialogue avait lieu entre M. Dubouchet et son vieux domestique Jean, lequel ayant passé trente ans au service de son maître, ne pouvait se déshabituer de l'appeler M. le président.

On était au mois d'avril, et déjà un chaud so- leil printanier, développait la végétation, embel- lissait de ses rayons la campagne renaissante. Les cerisiers en fleurs secouaient leur blanche crinière dans l'avenue de la Girodière ; le gazon était parsemé de pâquerettes rosées et de prime- vères d'or ; les oiseaux, perchés sur les cimes des arbres verdoyants, envoyaient dans les airs leurs harmonieuses cadences et leurs trilles les plus élevés.

Tout ce renouveau devait être bien indifférent à M. Dubouchet, qui portait sur son visage une sombre expression de tristesse. Depuis deux mois, en effet, l'honorable ancien président du Tribunal civil de la Seine avait singulièrement vieilli, et les rides de son front s'étaient encore creusées.

A la vue cependant de ses protégés, un bon et affectueux sourire vint illuminer ses traits, et il s'avança vers eux avec empressement.

— Comme vous venez tard, dit-il, en serrant les mains des jeunes gens. Mais quoi ? vous êtes seuls ? Votre mère m'avait pourtant promis de vous accompagner.

— Et elle comptait bien de tenir sa promesse, Monsieur, répliqua l'abbé Prével ; mais elle a été prise tantôt d'une violente migraine qui l'a forcée de se mettre au lit.

— Ah ! c'est bien regrettable ; ne m'avez-vous pas dit, Émile, qu'elle était sujette à ces indis- positions ?

— Hélas ! oui, répondit le docteur ; ces mi- graines n'ont rien de grave, et quelques heures de repos suffisent habituellement pour les dis- siper, mais notre pauvre mère en souffre quand même cruellement. Marc, qui ne l'avait point vue dans cette état, en était tout affecté.

— C'est vrai, reprit le jeune prêtre, et sans la crainte de vous déplaire, Monsieur, je fusse cer- tainement resté auprès d'elle.

— Vous voyez bien, mon cher ami, que vous auriez eu tort de m'imposer ce sacrifice, puisque votre frère, docteur illustrissime autant que fils dévoué, ne conçoit aucune inquiétude sérieuse. Ainsi mes enfants, venez donc vite dîner, car notre cuisinière doit déjà s'impatienter.

Les trois hommes gagnèrent la salle à manger, et le repas commença aussitôt.

(A continuer)

Advertisement for a pocket watch with an image of the watch and text: 'PRIX DE VENTE, \$5.87'.

OUVRAGES EN VENTE A Grand Sacrifice

Pour argent Comptant Seulement

A LA

LIBRAIRIE DU SACRE-CŒUR

P. V. AYOTTE

Libraire, Imprimeur & Relieur

— COIN DES RUES —

NOTRE-DAME & Du PLATON

TROIS-RIVIERES

Table listing various books for sale with columns for title, author, and price. Includes titles like 'Le Palmier Séraphique', 'Les Petits Bollandistes', etc.

Adresses d'Affaires

Denoncourt & Harnois AVOCATS No. 47, RUE ROYALE TROIS-RIVIERES

Arthur Olivier AVOCAT No. 4, RUE ALEXANDRE TROIS-RIVIERES

L. P. Guillet AVOCAT No. 5, RUE ALEXANDRE Porte voisine de la Banque Québec. TROIS-RIVIERES

Thomas Bournival Importateur & Marchand d'Épicerie

GROS ET EN DETAIL

No. 46, Rue Des Forges

TROIS-RIVIERES

On trouvera constamment au magasin de M. T. BOURNIVAL un assortiment des mieux choisis de

- List of goods: Thé, Café, Lard, Saïndoux, Farine, Melasse, Sucre, Vins de Messe, Liqueurs de toutes sortes, Etc. Etc.

Une Visite est Sollicitée Trois-Rivières, 2 Nov. 1883—190

AU CLERGE

AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Réparations des vases sacrés et Ornement d'Eglise.

Tels que: Chandeliers, Lampes, etc., etc.

Four la satisfaction des personnes qui voudront bien confier au dessinateur, toutes réparations pour le pla- quage en OR, en ARGENT ou en NICKEL soit des vases sacrés ou de plateaux, corbeilles, couteaux, four- chettes, culliers, etc., il leur produira des certificats qu'il tient des membres du clergé et d'autres personnes distinguées, qui tous, ont été satisfaits de la qualité et du fini de l'ouvrage.

Le dessinateur tient aussi en main un stock d'argen- teries complètes, tel que: Plateaux, Culliers, Anneaux, Encensoirs de santal, Couteaux, etc., etc., tous articles d'art et présentables pour cadeaux.

Aux Marchands ou autres personnes de la Campagne qui voudraient ajouter à leur commerce une ligne nou- velle, demander la liste des prix, ainsi que le catalo- gue à

LEOPOLD GIRARD,

MANUFACTURIER DE

CERQUEIL et de GARNITURES de CERQUEIL

220, 222, 224, 226,

RUE NOTRE-DAME

TROIS-RIVIERES



A. A. LANTIER

CHIRURGIEN-DENTISTE

Élève du Collège Dentaire de New York.

24, Rue Des Forges

En Face du Marché

(En haut de chez O. CARIGNAN.)

Extraction des dents sans douleur au moyen du Gaz Hilarant, du Gaz Végétal, du composé Anesthésique du Dr Von Bon- horst, de la Cocaine, du Chloroforme de l'Ether et d'un APPAREIL ÉLECTRIQUE.

Plombage des dents en OR, PLATINE, ARGENT et CIMENT.

Dentiers Artificiels fait sur commande.

Trois-Rivières, 2 Nov. 1888—190



AU FEU ! AU FEU !

G. CORBEIL & Frère FORGERONS 284, Rue Notre-Dame, TROIS-RIVIERES.

Informent leurs pratiques et le public en général qu'ils seront toujours prêts à exé- cuter toutes commandes qu'on voudra bien leur confier. Tout travail sera fait avec ponctualité et garanti.

SPECIALITÉ: Forçage de chevoux.

Attention spéciale pour tous.

G. CORBEIL & FRÈRE. Trois-Rivières, 2 Nov. 1888—190

GRAINES DE VICK

Guide Floral pour 1890. le premier catalogue de graines publié en Amérique, contenant une liste complète de Végétaux, Fleurs Bulbes, Patates et Petits Fruits, avec des descriptions et prix. Méme grandeur et même genre que celui de l'an dernier, qui a été si satisfaisant. Plusieurs nouvelles et élégantes gravures une jolie planche colorée de 8 x 15 j pouces et frontispice. \$1000.00 en argent en prix ; voir ogle. Expédié par la maille sur réception de 10 c-nts, qui seront déduits de la première commande envoyée. CATALOGUE ABRÉGÉ, GRATIS.

JAMES VICK, Grénétier, Rochester, N. Y.

GRANDE

Importation du Printemps

Venant directement de recevoir différentes saisons de Liqueurs variés, et des plus choi- sies, tel que :

- Vins d'Espagne Taragone blanc, Oporto (Rouge) Vin de messe et Tarragone Sicile, en Fûts Nouveau Vin de messe mystella.

Et aussi grande importation de Brandy (Cognac). Marques les plus connues et les plus estimées. Tel que :

- Hennessy Quantin & Cie Jules Duret & Cie Jules Bellerie Latrèbe & Cie Drolet & Cie

EN FUTS ET EN CAISSE.

DE PLUS: 600 Caisses de Gin JDNuyper & fils (Rouge et verte) le meilleur qu'il y ait dans le marché.

Importateur des Whisky et Rye de Gooderham et Worts. Vieux Rye de 5 ans, en Quart. " Toddy " " Rye de 5 ans, en Coisses. " Corby IXL, en Caisses.

Ayant constamment en mains tous les liqueurs fines. Tel que :

- Chartreuse Vin Bordeaux Barton et Guestier. Absinthe Suisse Benedictine " Sauterne Lacombe Vermouth maraschino " St Julien Lime Juice Curaçao " St Estèphe Hop Bitters Kirsh " Duclos Vineau Stoughton Bitters Scotch Whisky Lockatine. Lewis Pommery The Cameron Piper Heidsieck malt Stewart Perrie & fils Bourbon Ankerman & Irish Whisky Laurantice Gaelic " Vieux Mousseux White Wheat " de Fontenaille Old Ton Gin Booth. New Brunswick Port " " Bernard Ginger Wine Rob Roy

SPECIALITES:

Farine à boulanger, achetés des meilleurs moulins de et vendu au prix de Montréal.

Agent pour les célèbres remèdes du Dr Morin de Québec, aussi que tous remèdes Patentés, à très bas prix.

Seul Agent pour la célèbre Eau minérale DIVINA, recom- mndée par les meilleurs Médecins de la Puissance.

Assortiment complet d'Épicerie des meilleures qualités.

EN GROS ET EN DETAIL.

O. CARIGNAN

IMPORTATEUR

24 & 26, RUE DES FORGES, 24 & 26

TROIS-RIVIERES

Célèbres Lunettes

..... DE .....

B. LAURANCE

No. 63, Hatton Garden, - Londres. Angleterre

246, Rue St-Jacques, Montreal

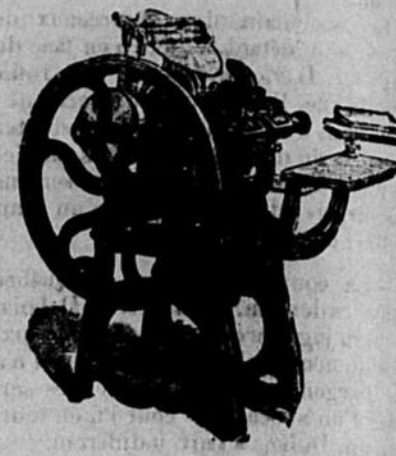


P. V. AYOTTE, seul Agent a Trois-Rivieres

Les lunettes et lorgnons de B. Laurance sont les seuls marchandises anglaises sur le marché canadien, composé scientifiquement du plus pur cristal ou verre optique spécialement fabriqué pour cet objet, ils sont sans exception les plus aptes pour réparer les ravages du temps et donner une vue parfaite. Ces lunettes sont recommandées par les opticiens les plus éminents de la faculté médicale.

Déterminez-vous de ces verres à bon marché qui vous rendent aveugle. C'est avec l'aide d'un instrument de précision que l'on vous donnera les lunettes dont vous avez besoin.

Trois-Rivières, 14 Nov. 1888. P. V. AYOTTE, Agent



IMPRESSIONS

— DE —

LUXE

Avec les types les plus récents et du meilleur goût de façon à satis- faire à toutes les exigences au bu- reau du

TRIFLUVIEN

COIN DES RUES

Notre-Dame & Platon

TROIS-RIVIERES

\*\*\*\*\*

On imprime à cet ate- lier avec ponctualité et dans les derniers goûts typographiques tous les ouvrages de ville, tels que :

- Placards, Pancartes, Cartes d'affaires, Entêtes de comptes, Entêtes de lettres, Blancs de Reçus, Blancs de Billets, Enveloppes, Catalogues, Pamphlets, Circulaires, Programmes, Lettres Funéraires, Factums, Etc., Etc.

\*\*\*\*\*

Des échantillons de tous ces ouvrages peu- vent être vus à nos ate- liers, où ceux qui vou- dront bien nous favori- ser de leur commande pourront faire leurchoix

\*\*\*\*\*

Notre collection de types de goût et d'orne- mentation est des mieux choisies et des plus va- riées.

Toute commande par écrit sera exécutée sans délai.

Toute communication devra être adressée à

P. V. AYOTTE,

TROIS-RIVIERES, P. Q